



2021

Le Baromètre

des auto-entrepreneurs

Les 5 enseignements du baromètre

01

Devenir auto-entrepreneur : un choix de vie plutôt qu'un choix par défaut

Dans **59 %** des cas, devenir auto-entrepreneur est le fruit d'une réflexion sur un changement de vie profond.

02

La crise sanitaire, source d'opportunités

Outre les activités de livraison, la pandémie a aussi profité aux métiers du conseil, de l'esthétique, du bien-être et du service à domicile. Ils sont devenus auto-entrepreneurs car ils avaient besoin d'un statut pour exercer.

03

Le fonds de solidarité : une aide « vitale » plébiscitée par les auto-entrepreneurs en difficulté

Près de **60 %** des auto-entrepreneurs qui en ont bénéficié ont salué la mise en place d'une aide « efficace » qui pour certains a été « vitale ».

04

Des aides de l'État jugées complexes et peu accessibles

38 % des auto-entrepreneurs interrogés n'ont pas eu recours aux aides de l'État. Et seuls **10 %** des auto-entrepreneurs soutenus ont eu recours à une autre aide que le fonds de solidarité.

05

Les auto-entrepreneurs : confiants dans leur avenir malgré les incertitudes

Plus de trois quarts des auto-entrepreneurs consultés pensent continuer à développer leur activité dans les trois prochaines années.

Ces constats illustrent une tendance de fond : l'auto-entreprise est un statut qui a le vent en poupe, y compris après une crise sanitaire et économique sans précédent. En pleine reprise économique, nous avons souhaité prendre le pouls des auto-entrepreneurs, en savoir plus sur leur situation professionnelle, leur moral mais aussi leurs perspectives après la pandémie.

Méthodologie



Au printemps

2020...

La pandémie de Covid-19 a provoqué une chute vertigineuse des créations d'entreprises. Cette tendance s'est néanmoins inversée en quelques semaines : dès le mois de mai, les créations sont reparties à la hausse. 2020 aura finalement été une **année exceptionnelle** : 547 992 nouvelles micro-entreprises ont vu le jour, soit une hausse de 9 % par rapport à 2019 selon l'Insee. Ce record devrait être battu en 2021 puisqu'on observe quasiment chaque mois un nombre de créations supérieur à l'année précédente. Les greffes des tribunaux de commerce parlent même d'une « *vague entrepreneuriale portée par les microstructures* ».

Cette tendance, nous la constatons aussi au **Portail Auto-Entrepreneur** : entre janvier et septembre 2021, nous avons accompagné **49 % de porteurs de projets supplémentaires** par rapport à la même période en 2019.



Le Portail Auto-Entrepreneur accompagne aujourd'hui 1 auto-entrepreneur sur 10 dans ses formalités de création. Depuis 2013, le Portail Auto-Entrepreneur propose de nombreux outils pour faciliter la gestion de son entreprise au quotidien. Le Portail Auto-Entrepreneur appartient au groupe suédois Betao au sein duquel on retrouve les services Simplitoo (création d'associations, de sociétés et dépôt de marque), Educademy (formations en ligne) et eRecouv (recouvrement de créances).



Devenir auto-entrepreneur :

Un choix de vie plutôt qu'un choix par défaut



des personnes interrogées deviennent auto-entrepreneur pour changer de vie.

Après la crise du Covid-19, un enseignement se détache : la principale motivation pour créer son auto-entreprise est avant tout **la réalisation d'un projet personnel**.

Parmi les raisons invoquées :

- ✓ « *Réaliser un projet qui me tenait à cœur* » arrive en tête chez 48,5 % des auto-entrepreneurs consultés ;
- ✓ « *Retrouver la maîtrise de mon emploi du temps* » est le deuxième argument cité par 33 % des répondants.

Mais cela ne doit pas occulter une autre réalité. Parmi les auto-entrepreneurs qui ont répondu, certains mettent aussi en avant :

- ✓ La volonté d' « *augmenter [leurs] revenus* » (20 %) ;
- ✓ « *l'impossibilité de trouver un poste salarié* » (18 %), ce qui peut alors faire de l'auto-entreprise, un choix par défaut. **Ils ne sont cependant pas majoritaires.**

Au contraire, plusieurs ont spontanément mentionné la volonté de « *devenir [leur] propre patron* » mais aussi parfois un rejet du salariat : « *Je ne me sentais plus capable d'être salarié* ».



Moins de 4 % des répondants pensent à retrouver un emploi salarié.

Ces résultats et le profil de nos répondants mettent en avant le fait que **la création d'une auto-entreprise est souvent envisagée à des moments charnières d'une vie ou d'une carrière**. Elle fait parfois suite à une longue période de salariat dont on souhaite s'extraire face à une hiérarchie trop pesante ou de contraintes organisationnelles importantes. C'est aussi souvent l'occasion de redonner du sens à son activité. **Le passage vers l'auto-entreprise survient aussi au moment de la retraite**, avec la volonté de rester actif, de concrétiser des projets mis de côté durant la vie active, ou encore de compléter ses revenus.



L'œil de l'expert

« Ce baromètre nous livre un enseignement majeur sur l'évolution du monde du travail. L'indépendance se démocratise : pour la majorité de nos répondants, l'auto-entreprise est d'abord une situation choisie. On retrouve deux profils majeurs : ceux qui ont un projet et souhaitent le concrétiser, et ceux qui sont dans le rejet, principalement du salariat et des modes d'organisation actuels de l'entreprise. Dans le second cas, l'envie est forte de s'affranchir des contraintes du salariat, de retrouver une meilleure maîtrise de son temps et un meilleur équilibre vie pro/vie perso. »

Arnaud Edus, Directeur Général du [Portail Auto-Entrepreneur](#)



C'est encore eux qui en parlent le mieux...

Je voulais être mon propre patron et libre dans les horaires et dans mes choix.

Je ne me sentais plus capable d'être salariée, je voulais une activité professionnelle qui ait du sens et pouvoir la gérer moi-même

Je souhaitais avoir plus de relationnel et de temps avec les personnes dans mon travail.

Habitant en zone rurale, je voulais pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle.

J'ai fait une reconversion professionnelle à la suite d'un burn-out et d'un licenciement.

Au chômage après 30 ans dans la même société, je voulais éviter de retourner en entreprise en créant mon auto-entreprise. Aujourd'hui, je suis indépendante et heureuse de l'être.

Je suis à la retraite et j'avais besoin d'un complément de salaire.

Citations issues de l'enquête ([voir méthodologie](#)).



La crise sanitaire :

Source d'opportunités

Si la crise sanitaire a freiné voire entravé de nombreuses activités, elle s'est aussi révélée source d'opportunités dans de nombreux secteurs, parfois inattendus. Déjà largement commenté dans la presse, le boom des livreurs et coursiers à vélo s'est vérifié au **Portail Auto-Entrepreneur**. Mais il serait réducteur de s'en tenir à ce constat. Tout aussi révélateur, près d'un quart des créateurs que nous accompagnons depuis mars 2020 exercent une profession dite « *intellectuelle* ». Elle peut relever du conseil aux entreprises ou aux particuliers, à la formation ou aux nouvelles technologies. Nous avons aussi observé entre mars 2020 et octobre 2021 une **augmentation de 26 % des professions liées au bien-être** physique et mental.



Domaines d'activité qui ont décollé depuis la pandémie :



Le conseil aux entreprises

Informatique, gestion administrative, management, communication...



Les activités esthétiques

Prothésisme ongulaire, extension de cils, tatouage...



Les thérapies sous toutes leurs formes

Psychologie, sophrologie, hypnose, naturopathie...



Le coaching

Développement personnel, sport...



Les services à domicile

Traiteur, coiffure...

Si les domaines d'activités semblent variés, **il existe un point commun à tous ces auto-entrepreneurs** : le besoin d'un cadre juridique pour exercer. Au sein de notre baromètre : **11 % des répondants ont créé leur auto-entreprise car ils avaient besoin d'un statut pour travailler**. Il s'agit surtout des auto-entrepreneurs des secteurs du conseil aux entreprises (17 %) ou bien de la culture, de l'animation et du sport (27 %). Pour ces professionnels, le statut d'auto-entrepreneur s'est révélé le plus pertinent, même quand ils auraient pu opter pour une autre forme juridique.



L'œil de l'expert

« Nous allons ici à rebours de l'idée assez répandue selon laquelle l'auto-entreprise est principalement un statut subi par les travailleurs des plateformes. La dynamique de création observée depuis un an et demi montre aussi que la pandémie a été propice au passage à l'action de nombreux porteurs de projets dans des secteurs variés. Ces créateurs ont eu le temps et l'espace pour remettre en question leur mode de vie durant la pandémie et se lancer dans l'aventure entrepreneuriale avec un statut simple, adapté à leur projet et une prise de risque minime. »

Arnaud Edus, Directeur Général du **Portail Auto-Entrepreneur**

Le fonds de solidarité :

Une aide « vitale » plebiscitée par les auto-entrepreneurs en difficulté



des répondants qui ont bénéficié d'une aide de l'État ont touché le fonds de solidarité.

Fin décembre 2020, la France comptait près de 2 millions d'auto-entrepreneurs. **Comment ont-ils résisté dans la tempête ?** Sans surprise, les plus touchés sont ceux qui ont été contraints de s'arrêter en période de confinement ou de couvre-feu (hôtellerie, restauration, tourisme, sport, culture). Plus largement, et peu importe le domaine d'activité, **85 %** des répondants dont l'auto-entreprise est l'activité principale ont aussi rapporté des difficultés liées à la pandémie. Et dans **77 % des cas, il s'agissait d'un impact direct sur leur chiffre d'affaires.**

À l'heure où l'économie repart, il est temps de dresser un bilan : **les aides ont-elles prouvé leur efficacité ?** Une aide en particulier a occupé le devant de la scène : le fonds de solidarité. **Parmi ceux qui l'ont touché, 60 % ont salué la mise en place de cette aide** qui leur a permis « de continuer à vivre et de ne pas fermer l'entreprise ». **Pour certains, elle a même été « vitale ».** Ce ressenti est confirmé par les greffes des tribunaux de commerce qui notent que « les aides publiques continuent d'être efficaces ».

L'évolution du chiffre d'affaires moyen des auto-entrepreneurs laisse aussi penser que **ces aides les ont préservés du pire.** Alors qu'on aurait pu s'attendre à une chute importante, le chiffre d'affaires moyen a finalement augmenté de 0,8 % en 2020 par rapport à 2019. Dans notre enquête, certains auto-entrepreneurs ont d'ailleurs salué spontanément le travail « des impôts et de l'Urssaf » ainsi que « la chance d'être auto-entrepreneur en France » car « à l'étranger, [leurs] collègues n'ont pas eu cette chance ».

C'est encore eux qui en parlent le mieux...

Il y a eu beaucoup de retard... J'ai cru que j'allais perdre mon appartement... Mais quand les aides sont arrivées, j'ai enfin soufflé et ça m'a beaucoup aidé !

Une très bonne aide de l'Etat, et du Portail Auto-Entrepreneur, pour vos conseils et explications.

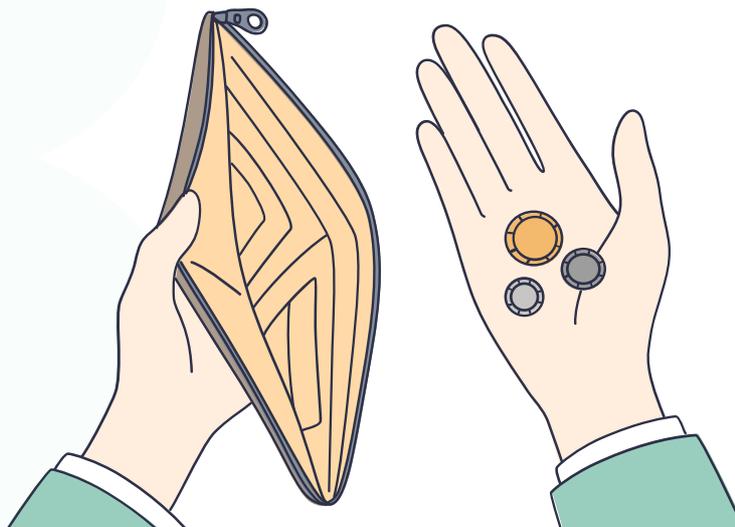
Sans fonds de solidarité et sans reprise de l'activité j'aurais dû vendre mon véhicule, fermer mon statut et je me serais peut-être même retrouvé à la rue.

Franchement, j'ai rarement vu l'administration réagir aussi rapidement.

Heureusement, que l'Etat nous a soutenus sinon nous aurions dû stopper.

Le fonds de solidarité m'a aidé à survivre et à ne pas baisser les bras.

Citations issues de l'enquête ([voir méthodologie](#)).



Des aides de l'état...

...Jugées complexes et peu accessibles



38% des auto-entrepreneurs interrogés n'ont pas eu accès aux aides de l'état.

La proportion d'auto-entrepreneurs n'ayant pas eu accès aux aides est importante et la question se pose : **pourquoi ?** 17 % évoquent la complexité des démarches et 13 % ne savaient tout simplement pas qu'ils y avaient droit. « **Je ne savais pas où demander** », ou bien « **dans mon cas, je ne pensais pas y avoir droit** ». Plus important, 51 % mettent en avant le fait qu'ils ne remplissaient pas les critères. Au regard des nombreux appels et messages reçus au **Portail Auto-Entrepreneur** durant la pandémie pour s'y retrouver dans la multiplication des critères, il est probable qu'une partie conséquente de ces répondants y aient eu droit sans l'avoir compris.

Ce point est particulièrement important car une critique reste constante au sujet des aides Covid, et ce quel que soit le profil des auto-entrepreneurs : leur complexité. Le cas du fonds de solidarité est un excellent exemple, puisque chaque mois ou presque, les conditions de cette aide ou la liste des secteurs éligibles ont évolué. Certains sondés ont d'ailleurs spontanément salué le travail de décryptage réalisé par le **Portail Auto-Entrepreneur**.

Si l'on va plus loin, **seuls 10 % des auto-entrepreneurs soutenus ont eu recours à une autre aide que le fonds de solidarité.** Souvent méconnus et jugés plus difficiles d'accès, des dispositifs comme la déduction de cotisations sociales auprès de l'Urssaf, les aides territoriales ou les prêts garantis par l'état (PGE) n'ont pas rencontré le succès espéré.

Ce problème d'accessibilité des aides fait d'ailleurs écho à un problème quotidien rencontré par les auto-entrepreneurs hors pandémie : **la complexité des démarches sociales et fiscales. Elles arrivent respectivement en première et deuxième place** sur le podium des plus grandes difficultés rencontrées au quotidien dans la gestion de leur activité.



C'est encore eux qui en parlent le mieux...

J'ai eu de la chance sur la période de référence mais ça aurait pu être catastrophique. L'évolution des conditions et les délais ont été la cause de beaucoup de stress.

J'ai eu des difficultés à trouver comment faire la demande la première fois, et savoir quand je pouvais la faire.

Au premier confinement, cela m'a aidé. Au deuxième, je n'ai eu aucune aide car les critères avaient changé entre temps. Cela a été difficile.

Le formulaire et les termes employés étaient difficilement compréhensibles et ont changé très souvent. Certains ont dû transpirer !

L'aide a été trop rapidement réduite à certaines activités dont je ne faisais pas partie.

Citations issues de l'enquête (voir méthodologie).

Les auto-entrepreneurs :

Confiants dans leur avenir malgré l'incertitude

Selon les résultats de l'enquête, le moral des auto-entrepreneurs est... moyen : 5,4 sur une échelle de 1 à 10. Le moral est meilleur dans les secteurs de la santé et de la beauté (6,3), les activités web et informatique (6,5) ou encore des cours et de la formation (6,7).

18 % des répondants se déclarent cependant **extrêmement pessimistes** pour l'avenir de leur auto-entreprise en particulier dans les domaines de la culture et de la livraison. En effet, même si ce dernier secteur, la livraison, connaît un nombre important de créations d'auto-entreprises, elles ne parviennent pas toujours à tenir dans la durée. Tous secteurs confondus, ce sont **23 %** des répondants qui envisagent de mettre fin à leur activité.

Pour autant, au regard des analyses de l'Insee et de la Banque de France ces dernières années, ce chiffre n'est pas alarmiste. **Quand il s'agit de regarder vers l'avenir, c'est plutôt la confiance qui prévaut chez la majorité des auto-entrepreneurs** qui ont répondu à notre questionnaire. **Plus de trois quarts** d'entre eux pensent continuer à développer leur activité dans les trois prochaines années. **62 %** souhaitent continuer à développer leur auto-entreprise sous ce statut et **15 %** envisagent d'évoluer vers une forme d'entreprise classique.



L'œil de l'expert

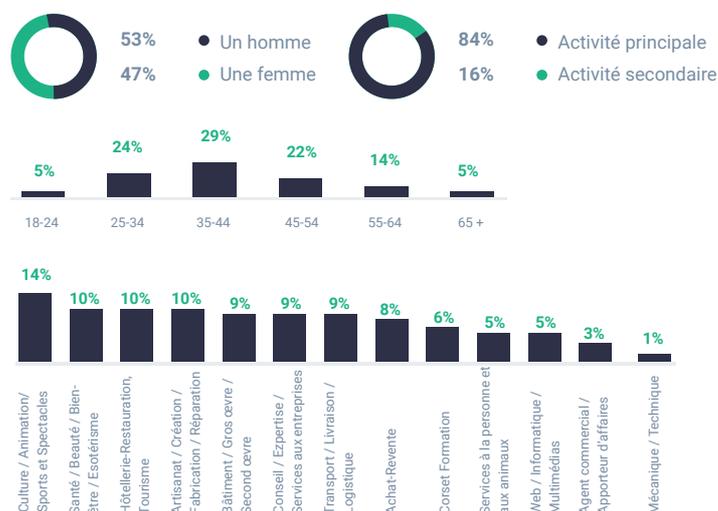
« Notre étude prouve qu'après 12 années d'existence et une crise sanitaire et économique inédite, le statut auto-entrepreneur prend de l'ampleur. Il est aujourd'hui majoritairement utilisé pour ce à quoi il avait été destiné lors de sa création : un statut sur-mesure pour ceux qui souhaitent lancer une petite activité ou un tremplin pour ceux qui souhaitent se développer. »

Arnaud Edus, Directeur Général
du **Portail Auto-Entrepreneur**

Méthodologie

Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête :

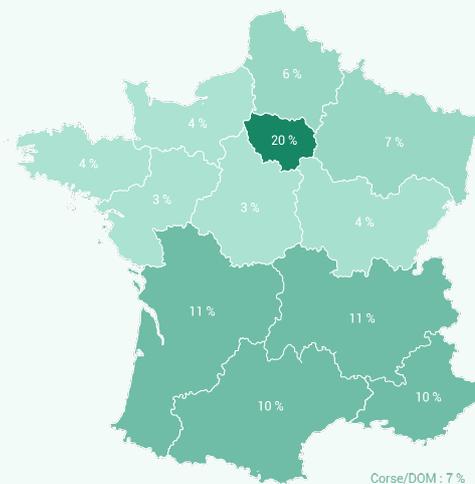
Ce baromètre propose de revenir sur des tendances ou moyennes calculées sur la base de données brutes et issues de réponses volontaires. L'échantillon offre une représentativité de la diversité de l'écosystème auto-entrepreneurial et permet de mieux comprendre l'état d'esprit des auto-entrepreneurs au sortir de la pandémie. Il ne prétend pas refléter l'opinion de l'ensemble des auto-entrepreneurs en France considérant notamment la subjectivité de certains des sujets abordés.



Sources :

Ce baromètre est construit sur un corpus de données issues de :

- ✓ La base utilisateurs anonymisée du Portail Auto-Entrepreneur .
- ✓ Une enquête auto-administrée auprès de 851 répondants entre le 24 juin et le 23 septembre 2021 sur tout le territoire français.
- ✓ L'analyse des chiffres de différents organismes ou instituts de référence



Corpus documentaire (extrait) :

- ✓ INSEE – Statistiques mensuelles de création d'entreprises
- ✓ INSEE – Collection Insee Première
- ✓ ACOSS Stat – Lettre mensuelle Stat'UR
- ✓ Conseil national des Greffiers des Tribunaux de commerce (CNGTC) / Xerfi – Les conséquences du covid 19 sur l'entrepreneuriat en France (1er semestre 2021)
- ✓ Banque de France – Suivi mensuel des défaillances d'entreprises

Contactez-nous :

presse@portail-autoentrepreneur.fr

